

## Association Musicale de Maule - AMM

### Tarifs 09/2022 - 06/2023

intra- Maule	extra - Maule
--------------	---------------

tarif annuel - cotisations obligatoires	cotisation/famille par an (incluant les droits SAEM)	33 (à ajouter sur le 1er chèque)
---	--	----------------------------------

tarif annuel	atelier par an (tzigane, orchestre classique, etc..)*		65 €
	S'Maule Band		65 €
	Ensemble Vocal		153 €

\* ouverture en fonction du nombre d'inscrits

		intra- Maule	extra - Maule
tarif trimestriel	eveil musical		78 €
	instrument ou chant (est incluse la formation musicale de 1h)	30 mn	186 €      234 €
		45 mn	234 €      286 €
		60 mn	349 €      443 €

#### Prérequis

- toute année commencée est entièrement due en raison de l'emploi du temps et du respect des professeurs

- chèques libellés à l'ordre de = AMM

- les ateliers tzigane, musique de chambre seront à payer en septembre 2018, s'ils sont mis en place en fonction du nombre d'inscrits - **s'inscrire sans payer si l'on veut participer**

- les paiements trimestriels sont possibles pour l'encadré bleu, à raison de trois chèques donnés en une seule fois. Les chèques sont encaissés l'un après l'autre à chaque début de trimestre

#### Ré-Inscription par dossier

- vérifier votre horaire avec votre professeur pour les élèves de l'année en cours

- toutes les pièces énumérées ci-dessous sont nécessaires - tout dossier incomplet sera non recevable

- 3 chèques (ou un seul) à l'ordre de AMM. Le premier chèque comprenant en plus du montant du 1er trimestre, la cotisation annuelle de 33 euros. Inscrire au dos les noms des élèves concernés

- remplir et signer la fiche d'inscription (une par élève)

- le dossier de ré-inscription est à mettre sous enveloppe et à déposer à l'école de musique

#### REMISES POUR LES INSTRUMENTISTES-ET/OU CHANTEURS D'UNE MEME FAMILLE intra ou extra-muros

Pour 2	retirer 50 € sur le 3ème chèque
Pour 3	retirer 100 € sur le 3ème chèque
Pour 4	retirer 150 € sur le 3ème chèque
Pour 5 ou plus	retirer 200 € sur le 3ème chèque

A noter : pour cette rentrée scolaire, l'école de musique est inscrite dans le programme Pass+ des Yvelines